

Ontariois: une prise de parole

par Yolande Grisé

Les éditions *Prise de Parole* de Sudbury ont dix ans. Quoi de plus approprié pour souligner un événement littéraire dans le Nouvel Ontario que de le célébrer sous le signe d'un terme neuf: *Ontariois*! Après tout, la création d'un mot ne relève-t-elle pas aussi du domaine littéraire, dans la mesure où, sans les mots, il n'y aurait pas de littérature. Il faut donc se réjouir que la *Revue du Nouvel Ontario* ait placé l'apport de la maison d'éditions *Prise de Parole* à la littérature de l'Ontario français sous un augure aussi favorable que la *création*.

Pour célébrer cette première décade de publications, il convient de prendre la parole afin de souligner le rôle qu'a joué la jeune maison de Sudbury dans cette prise de parole collective qui a donné naissance au mot *Ontariois* et que pourrait éventuellement constituer plus largement la reconnaissance officielle du terme pour désigner les francophones de l'Ontario. Car ce mot nouvellement apparu au sein d'une conjoncture dynamique de forces créatrices s'inscrit d'emblée dans la patiente et fervente prise de conscience, morcelée peut-être, mais continue, qui a donné le jour, il y a dix ans, à Sudbury, à la création des Editions *Prise de Parole*, après avoir engendré des initiatives comme celle de la *Coopérative des artistes du Nouvel Ontario* (CANO) et du *Théâtre du Nouvel Ontario*. En ce sens, le surgissement du mot *Ontariois* ponctue une étape importante dans le cheminement culturel, social et politique des francophones de l'Ontario, à travers les circonstances épiques que connaît la vie française dans cette Province. Le mot *Ontariois* est, en même temps, le point de départ d'une *nouvelle conscience de soi et des autres*, sans laquelle aucun avenir honorable ne paraît désormais possible pour la collectivité de l'Ontario français.

Où et comment est né le mot *Ontarois*?

Trois catalyseurs privilégiés ont présidé à sa naissance: une pièce de théâtre, une rencontre de créateurs artistiques, un film sur la condition de minoritaire.

Pour bien comprendre l'émergence de cette nouvelle appellation, il faut remonter en juin 1979, alors qu'une représentation de la pièce *La Parole et la loi* - éditée plus tard par la maison *Prise de Parole* - était présentée en plein air dans le Parc de la Confédération, à Ottawa, à l'occasion du festival franco-ontarien. Le sujet: la sombre affaire du Règlement XVII, qui interdit de 1912 à 1917 l'enseignement français en Ontario. Créée par le théâtre de *La Corvée* de Vanier, la pièce revêtait la forme de l'happening psycho-thérapeutique du jeune théâtre contemporain.

On se rappellera, peut-être, qu'au dernier tableau de la pièce se déroule une brève cérémonie au cours de laquelle les comédiens viennent en procession enterrer symboliquement tous les clichés traditionnels qui illustrent ordinairement l'identité collective franco-ontarienne, mais qui, en fait, ne correspondent plus à la réalité vécue par la jeunesse d'aujourd'hui: boîte de soupe aux pois, vieille ceinture fléchée, grenouille, petit pain, etc. Par ce geste libérateur, la troupe veut signifier le rejet contemporain des vieilles images stériles d'un passé figé, dépossédé de lui-même, et attirer l'attention sur les réalités que doit affronter le Franco-Ontarien d'aujourd'hui confronté à de nouvelles valeurs, à de nouveaux problèmes, à une nouvelle existence: à la VIE.

La Parole et la loi a certainement touché les spectateurs concernés. Elle en a même troublé plusieurs par la fin quelque peu déroutante qu'elle propose: on dépouille le vieux modèle franco-ontarien des "oripeaux" d'antan, mais sans présenter au public la nouvelle image du Franco-Ontarien actuel, aux prises avec une nouvelle réalité. La pièce reste donc ouverte sur l'avenir, sans directions précises sur ce qu'est, voire ce que devrait être, cette nouvelle identité moderne, contemporaine, actuelle. La seule directive qu'on donna alors aux spectateurs ébranlés fut de s'acheminer vers la Trinquette (petit bar installé sous une tente) où les attendaient les musiques de Robert Paquette, de Cano, de Garoloù. On resta donc en attente, peut-être un peu déçu d'avoir entrevu quelque espérance, insatisfait: quelque chose d'informulé manquait, qu'il fallait com-

bler, prononcer.

Peut-être bien qu'on n'avait pas compris que cette nouvelle identité franco-ontarienne reste à CRÉER. A chacun de la bâtir et de l'exprimer à sa façon. Il n'y a pas de voie unique, de route tracée d'avance.

C'est sans doute là, en juin 1979, dans le Parc de la Confédération, que l'idée du mot *Ontarois* a germé, à l'insu de tous, contenue implicitement dans un manque à combler et dans un avenir à créer. Le nouveau Franco-Ontarien est à créer de toutes pièces... comme la vie: il n'a pas de modèle à partir duquel on puisse le reproduire. Il sera ce que nous serons. En ce sens, aussi, le mot *Ontarois* est le résultat d'une création collective.

Quoi qu'il en soit, la naissance d'*Ontarois* n'a pas eu lieu ce jour-là, mais quelques mois plus tard, à Toronto, au sortir d'un atelier de littérature organisé dans le cadre du premier Contact franco-ontarien.

En effet, le mot *Ontarois* a été formulé pour la première fois lors du premier grand rassemblement culturel franco-ontarien tenu à Toronto, à l'automne 1979, sous le nom de *Contact franco-ontarien* et subventionné par le Bureau franco-ontarien du Conseil des Arts de l'Ontario.

A cette rencontre exceptionnelle, était venue fraterniser une foule de "gens de parole et d'image": poètes, chansonniers, enseignants, auteurs, critiques littéraires, dramaturges, comédiens, cinéastes, peintres, graveurs, etc. Venus de tous les coins de la Province de l'Ontario, ces gens manifestaient le désir d'échanger des idées et d'exprimer leurs aspirations culturelles et professionnelles en tant que francophones. Des ateliers avaient été organisés en ce sens, dans les différents domaines d'expression.

A l'atelier de littérature, auquel participaient, entre autres, les deux représentants de la maison *Prise de Parole*, on discutait d'identité franco-ontarienne, d'écriture franco-ontarienne, de la difficulté d'être et d'écrire en Ontario français.

Ces assises culturelles franco-ontariennes de 1979 avaient pour ainsi dire trouvé leur mot d'ordre dans le titre qu'annonçait alors sur les murs du lieu du rassemblement l'affiche du film d'un réalisateur franco-ontarien: J'AI BESOIN D'UN NOM! Ce titre posait en quelque sorte le problème que toutes

les discussions d'atelier cherchaient, à leur façon, à identifier et à formuler.

On pourrait dire, en somme, que le mot *Ontarois* a surgi spontanément au terme de réflexions suscitées, d'une part, par des recherches sur la littérature franco-ontarienne et, d'autre part, par de nombreuses interrogations collectives auxquelles des initiatives comme celles de Contact '79, des Editions *Prise de Parole*, du théâtre de *La Corvée*, de la revue culturelle *Liaison* et d'autres ont collaboré de quelque façon. C'est là aussi une *création collective* qui, parvenue à terme, s'est exprimée à travers une parole individuelle. Autrement dit, l'idée était dans l'air; tôt ou tard, elle devait être formulée. L'ironie du sort, c'est qu'elle le fut à Toronto, à deux pas du bastion de la Ville-Reine: Queen's Park.

Pourquoi donc *Ontarois*? Pourquoi pas *Franco-Ontariens*? Pourquoi proposer un nouveau nom aux francophones de l'Ontario?

Disons tout de suite que ce n'est pas la première fois que pareil changement se produit dans l'histoire d'un groupe humain, et en particulier dans l'histoire de l'Ontario français; ce qui tendrait à démontrer, à la limite, que les Franco-Ontariens se comportent comme tout groupement humain. Les Français, par exemple, pour citer un peuple cher, n'ont pas toujours porté ce nom qu'on leur connaît. De même, les Franco-Ontariens ne s'appelaient-ils pas, il n'y a pas si longtemps encore, les Canadiens français de l'Ontario? Ajoutons à leur actif qu'ils ont été les premiers, avant même que les Canadiens français du Québec ne se nomment *Québécois*, à se distinguer de la grande famille canadienne-française par l'appellation de *Franco-Ontariens*, qui consacrait leur appartenance provinciale.

Précisons ensuite que ce n'est guère par vil esprit d'imitation que fut créé le mot *Ontarois*, composé, il est vrai, d'une terminaison semblable à la finale du mot *Québécois*. En fait, la trouvaille ontarioise a vu le jour en milieu torontois, en pleine Ville-Reine. Qu'on se rassure donc, si besoin est: par sa consonance bien "françoise", comme on avait l'habitude de dire au Moyen-Âge, le mot *Ontarois* ne s'apparente pas plus au mot *Québécois* qu'aux mots *Chinois*, *Hongrois*, *Tonkinois*, *Aixois*, *Algérois*, *Bâlois*, *Berlinois*, *Lourdois* ou, si l'on préfère, *Torontois*, *Chelmsfordois*, *Sudburois*, *Timminois*, etc.

Ajoutons enfin, pour clore ces remarques préliminaires, que nos oreilles françaises savoureront, sans doute, davantage la noble finale de "rois" contenue dans le mot *Ontarois* que le vaste néant du "rien" accolé au mot *Franco-Ontarien*.

Mais de plus sérieuses raisons, on s'en doute bien, motivent la création du mot *Ontarois*.

Sur le plan linguistique, le mot composé *Franco-Ontarien* emprunte une tournure impropre en français. En effet, dans la langue française usuelle, on parle volontiers d'accords *franco-italiens*, de relations *franco-allemandes*, d'échanges *franco-iraniens*, etc. Dans ces cas, l'élément "franco" exprime un rapport entre la France et un autre peuple. En français, le sens précis du mot composé *Franco-Ontarien* désignerait un rapport entre la France et l'Ontario, et ce, dans la mesure où les Ontariens seraient considérés comme un peuple. D'autre part, en français, l'élément "franco" ne peut être employé que dans un adjectif composé. Il ne peut donc apparaître dans la formation d'un nom. Sur le plan linguistique, donc, tout porte à croire que le mot *Franco-Ontarien* ne convient pas pour désigner en français le nom des Canadiens de langue française nés en Ontario. Un autre mot apparaît donc nécessaire pour exprimer ce nom.

Sur le plan historique, on ignore vraisemblablement l'origine exacte du mot *Franco-Ontarien*. Il semblerait, toutefois, que ce mot se soit imposé aux Canadiens français de l'Ontario à une époque d'affirmation collective où ceux-ci sentirent le besoin de se définir en fonction de leur double appartenance culturelle (*Franco*) et provinciale (*Ontariens*), peut-être au moment si aigu de conflits linguistiques de la crise du Règlement XVII, au début du siècle. Quoi qu'il en soit, en même temps que ce mot *Franco-Ontariens* exprimait la double appartenance, il consommait, du même coup, une rupture psychologique entre la communauté canadienne-française de l'Ontario et l'ensemble de la communauté canadienne-française du pays, dont la mère-patrie: la Province de Québec.

Il paraît bien que cette initiative n'ait pas connu l'approbation de tous les membres de la collectivité franco-ontarienne et qu'une faille interne de taille se soit manifestée dans l'homogénéité idéologique du temps: certains rejetèrent cette nouvelle appellation, croyant, en l'acceptant, renier leurs racines canadiennes-françaises, et trahir ainsi la grande famille

canadienne-française du pays. De nos jours encore, on peut constater qu'il y a des gens qui refusent catégoriquement de se considérer comme des Franco-Ontariens: ils s'identifient comme des Canadiens français - parmi ceux-là, toutefois, certains se rallient à cette dénomination parce qu'ils la trouvent plus commode, étant donné qu'ils ne sont pas nés en Ontario. Plus tard, quand le Québec s'est défini en fonction de son appartenance provinciale québécoise, quittant, à son tour, du moins nominalement, la grande famille canadienne-française du passé, dont elle constituait le cœur, les "fidèles" de l'appellation canadienne-française en Ontario ont sans doute vécu plus douloureusement que d'autres cette sorte d'"abandon". Car cette affirmation singulière du Québec consommait, cette fois, une rupture psychologique d'autant plus traumatisante que c'est la "mère" qui quittait le foyer, abandonnant la famille, et livrant à lui-même l'enfant ontarien, qui l'avait d'abord quittée. Plus qu'un abandon, ce geste a pu être considéré comme une "punition".

D'autre part, chez plusieurs Franco-Ontariens qui se désignent comme tels, on peut remarquer que cette rupture dans les termes de désignation collective a laissé des traces en créant une sorte de sentiment de culpabilité face au Québec quitté, pour ainsi dire, une seconde fois.

L'étude des relations Ontario français/Québec reste à faire. En éclairant l'ambiguïté de ces comportements culturels, de type familial, une pareille analyse permettait peut-être à l'Ontario français de se mieux définir, de couper enfin un cordon ombilical passéiste, atrophié et desséché, de se débarrasser, une fois pour toutes, de la vieille défroque culturelle parentale, pour se lancer dans la vie en adulte autonome, apte à créer un nouveau type de relations d'"homme à homme" avec les compatriotes du Québec.

Le nom *Ontariois* cherche à réconcilier ces deux visions internes, conservatrice et progressiste, de l'Ontario français, qui divisent, plus profondément qu'on pourrait le croire, la collectivité: les tenants de l'appartenance culturelle canadienne-française et ceux de l'appartenance provinciale ontarienne. Comment ce nom *Ontariois* peut-il inspirer une telle unité? Par l'unité même de sa formation linguistique, qui réussit à affirmer en un seul mot l'expression française et l'origine/originalité ontarienne du citoyen francophone de l'Ontario.

Sur le plan provincial, le choix du mot *Franco-Ontarien* ne paraît guère plus heureux pour affirmer l'appartenance ontarienne des francophones de l'Ontario à titre de citoyens à *part entière*. En effet, l'appellation de *Franco-Ontariens* stigmatise l'aliénation socio-politique que connaît le Franco-Ontarien, traité dans les faits comme un citoyen de deuxième ordre par la formation politique de droite que connaît le gouvernement ontarien depuis fort longtemps.

Comment ce mot *Franco-Ontarien* consacre-t-il une telle aliénation? En tant que mot composé où la "francité" du citoyen est non seulement tronquée dans l'élément "franco", mais aussi refoulée, écartée, mise en quelque sorte à l'écart, à la remorque d'une majorité ontarienne qui refuse, en fait, de composer vraiment dans la réalité. Car, dans la réalité, cette majorité d'"Ontariens" tend, au contraire, on le sait, à confondre, chez la minorité franco-ontarienne, infériorité du nombre et médiocrité de l'espèce, pour mieux dominer ces *Franco*s qu'elle écrase dans l'appellation "*Franco-Ontariens*" de tout le poids de son nombre et de son nom.

Aussi, afin de se libérer officiellement du piège de la minorité et de la mentalité de "minoritaire" qu'il recèle - qui paralyse l'action, défigure l'image de soi, écrase le génie et excite littéralement l'injustice d'autrui - , il est nécessaire que le francophone de l'Ontario se donne un vrai nom français. Par l'unité qui le compose, le mot *Ontarois* rétablit et exprime aux yeux de tous la pleine appartenance civique de l'Ontarien d'expression française, lequel affirme ainsi par cette prise de parole ses droits de *citoyen à part entière* dans sa Province.

Ontarois/es, c'est l'unité retrouvée, la dignité rendue, la parole inventée pour vivre en accord avec soi-même et librement avec les autres. C'est la reconnaissance de la singularité du fait français en Ontario et le respect de son originalité. C'est l'affirmation du droit à l'existence du francophone de l'Ontario et à la libre expression de sa différence avec l'Ontarien anglophone et avec le Québécois francophone.

Un mot, c'est peu de chose, mais c'est beaucoup quand il s'agit d'un NOM. Car nommer la réalité, c'est l'identifier, la reconnaître, la marquer de son empreinte singulière. Nommer, c'est une prise de parole qui conduit nécessairement à une prise en main de son destin humain. L'unité retrouvée à travers un nom indique déjà une voie à suivre pour l'action de vivre:

un regroupement de tous les éléments de la collectivité ainsi nommée; la mise en commun de toutes les énergies dans une lutte commune; un projet collectif d'intérêt commun qui réaliserait enfin l'union de tous les fronts sur lesquels les Ontariens combattent aujourd'hui pour vivre. Sans union fondamentale, toute parole demeure vaine, aussi vide que le vent qui la produit.

Dans ce sens, la maison d'éditions *Prise de Parole* de Sudbury doit être une INSPIRATION parmi nos gens de parole: en s'ouvrant sur toutes les réalités de ceux qui écrivent en français ici; en stimulant la création littéraire par son ouverture d'esprit; en améliorant la qualité de la culture littéraire par ses exigences professionnelles; en concevant un plan d'ensemble pour les activités de ses prochaines années en fonction de la vivification de la langue française en Ontario, de l'animation de la culture par l'expression originale de la littérature ontarienne, du réveil des consciences assoupies par l'engagement de textes critiques.

C'est, croyons-nous, à ces conditions seulement que pourra s'imposer une littérature ontarienne accordée avec la vie qui pousse, libre, et libérée.